

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mercredi 21 novembre 2007 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry et Guylaine Richer, MM. Michel Arcand et Pierre Bertrand, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mme Karine Lefrançois, commissaire-parent.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Yves Marcotte, dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj. et Julie Brunelle, secr. gén. adj., M. Richard Chaurest, dir. gén. adj., ainsi que Mmes Hélène Farsa et Estelle Labelle, MM. Jean Paquette et Stéphane Racine, commissaires.

Mme Elisa Rietzschel a prévenu de son absence.

OUVERTURE

En application des articles 154 et 182 de la Loi sur l'instruction publique, le directeur général, M. Jean-François Lachance, ouvre la séance qu'il a convoquée à la suite de l'élection du nouveau comité exécutif par le conseil des commissaires le 13 novembre dernier.

PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Résolution no CE-071121-1591

ATTENDU les dispositions des articles 156 et 182 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE DÉSIGNER Mme Paule Fortier comme présidente d'assemblée, jusqu'à l'élection du président ou de la présidente du comité exécutif.

PROCÈS-VERBAUX

Résolution n° CE-071121-1592

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER tels quels les procès-verbaux des séances du 11 septembre et du 9 octobre 2007.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-071121-1593

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

5. Adoption d'une procédure d'élection;
6. Élections au comité exécutif :
 - 6.1 À la présidence;
 - 6.2 À la vice-présidence;
7. Délégation de pouvoirs à la direction générale : choix de professionnels en architecture;
8. Nomination des gestionnaires durant la période électorale;
9. Désignation d'un commissaire et d'un substitut à titre de membre des comités de sélection.

Adopté

PROCÉDURE D'ÉLECTION

Résolution n° CC-071121-1594

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une procédure pour l'élection des différents officiers du comité exécutif;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE RETENIR l'hypothèse I;

DE PROCÉDER par scrutin secret et que seul le résultat final soit divulgué;

DE DÉSIGNER Mme Marie-France Boyer et M. Richard Chaurest comme scrutateurs.

Adopté

PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Résolution no CC-071121-1595

ATTENDU les dispositions des articles 155 et 182 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la procédure d'élection retenue;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE NOMMER Mme Guylaine Richer présidente du comité exécutif.

Adopté

Mme Guylaine Richer acceptant d'être mise en candidature, elle est déclarée élue. Elle occupe son siège et préside la séance.

VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Résolution no CC-071121-1596

ATTENDU les dispositions des articles 155 et 182 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la procédure d'élection retenue;

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

DE NOMMER M. Michel Arcand vice-président du comité exécutif.

Adopté

M. Michel Arcand acceptant d'être mis en candidature, il est déclaré élu au poste de vice-président.

DÉLÉGATION DE POUVOIRS À LA DIRECTION GÉNÉRALE : CHOIX DE PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE

Résolution n° CE-071121-1597

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer les travaux suivants :

- Remplacement des portes et fenêtres et travaux de réfection de maçonnerie à l'école Félix-Leclerc;
- Remplacement des portes et fenêtres à la Polyvalente Deux-Montagnes (phase 3);
- Travaux de rejointoiement de la maçonnerie, de mise aux normes et de sécurité à l'école secondaire d'Oka et remplacement de la toiture au Pavillon Léopold;
- Travaux de sécurité incendie, de démolition et de réfection de maçonnerie à l'école Alpha;

ATTENDU l'article 14 de l'instruction n° 73-0175 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

ATTENDU le guide d'application de l'instruction du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires, adopté par le conseil des commissaires et plus spécifiquement, la grille d'évaluation;

ATTENDU que la Commission scolaire a invité certaines firmes professionnelles à déposer leur offre de services professionnels pour les travaux susmentionnés;

ATTENDU les comités de sélection mis sur pied par la Commission scolaire lors du conseil des commissaires le 28 août 2007;

ATTENDU les appels d'offres sur invitation (rés. n^{os} CE-070612-1552, CE-070612-1553, CE-070612-1554 et CE-070612-1555);

ATTENDU les propositions reçues;

ATTENDU la recommandation des comités de sélection;

ATTENDU le mandat à la Direction générale d'assurer la continuité des opérations durant la période électorale;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ENTÉRINER la nomination des firmes professionnelles suivantes :

- Yves Woodrough & Associés, Architectes pour le remplacement des portes et fenêtres et les travaux de réfection de maçonnerie à l'école Félix-Leclerc;
- François Grenon, architecte pour le remplacement des portes et fenêtres à la Polyvalente Deux-Montagnes (Phase 3);
- Claude Hamelin Lalonde Architectes pour les travaux de rejointoiement de la maçonnerie, de mise aux normes et de sécurité à l'école secondaire d'Oka et le remplacement de la toiture au Pavillon Léopold;

- Viau et Associés Architectes pour les travaux de sécurité incendie, de démolition et de réfection de maçonnerie à l'école Alpha;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet;

DE VERSER les rapports des comités de sélection au répertoire des présentes sous la cote 171.

Adopté

NOMINATION DE GESTIONNAIRES DURANT LA PÉRIODE ÉLECTORALE

Résolution n° CE-071121-1598

ATTENDU le mandat à la direction générale d'assurer la continuité des opérations durant la période électorale;

ATTENDU la recommandation unanime des comités de sélection;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ENTÉRINER les nominations suivantes :

- M. Guy St-Jean, coordonnateur à la Direction du service des ressources financières;
- Mme Stéphanie Leclerc, direction adjointe d'école secondaire.

Tel que précisé dans la politique de gestion des administrateurs de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, M. Guy St-Jean sera soumis à une période de probation d'une durée de un an et, tel que précisé à l'entente convenue entre l'ADEL et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles le 15 mars 2005, Mme Stéphanie Leclerc sera soumise à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

DÉSIGNATION D'UN COMMISSAIRE ET D'UN SUBSTITUT AUX COMITÉS DE SÉLECTION

Résolution n° CE-071121-1599

ATTENDU qu'en vertu de l'art. 6.4.2. de la politique locale de gestion des cadres d'école, le comité de sélection comprend un commissaire;

ATTENDU les pouvoirs délégués au comité exécutif pour la nomination des personnes à une fonction de directeur ou directeur adjoint d'école, de centre et de service ou de coordonnateur;

Il est proposé par Mme Sandra East

DE DÉSIGNER Mme Paule Fortier à titre de commissaire membre des comités de sélection et Mme Sandra East à titre de substitut.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution no CE-071121-2000

Il est proposé par Mme Sandra East

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 45.

Guylaine Richer, présidente

Yves Marcotte, secrétaire général